

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 34

Artikel: Une première descente en Italie : [1ère partie]
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211470>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstejn & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 21 août 1915 : Le Magnin (Mérine). — Une première descente en Italie (V. F.). — La routina (Dulex-Ansermoz). — Les Baillis au Pays d'Enhaut (Louis Divorze). — Robinet fit la lessive. — Hoos, hoo! — Les ânes d'Ouchy (Benjamin Dumur). — (A suivre). — Bluettes et Boutades.

LE MAGNIN

NE cherchez pas ce mot dans un dictionnaire français, vous ne le trouverez pas; par contre vous verrez que Callet, dans son *Glossaire vaudois* recommande de ne pas dire *magnin*, mais *drouineur*, chaudronnier ambulant.

Dans le *Glossaire du patois* du doyen Bridel, on lit : *magnin*, chaudronnier ambulant, châtreur de porcs.

Ce que dit Callet fut peut-être juste au temps du doyen et l'est peut-être encore dans la région de La Côte, voisine de Genève, où ce terme est synonyme de chaudronnier-rémouleur ambulant. Actuellement dans la plus grande partie du canton de Vaud, le *magnin* est l'artiste qui ferre les porcs; oui, madame, qui ferre les porcs; non pas à la façon dont on ferre les chevaux, mais en leur passant quelques ganses en fil de fer dans l'extrémité du groin pour les empêcher de farfouiller le sol. Le *magnin* se charge aussi de casser les dents de devant des pourceaux pour qu'ils ne puissent ronger le bois de leurs mignonnettes; enfin et surtout le *magnin* transforme en oncles des porcelets qui auraient pu donner de bons pères de famille et change en tantes de jeunes laies qui ne demandaient qu'à devenir mères d'une nombreuse progéniture. (Je ne sais, madame, si je me fais bien comprendre?)

Je puis vous dire encore que ces opérations se payent respectivement (comme on dit au Palais fédéral à Berne) de vingt-cinq à quarante centimes, selon les minuties apportées à ces interventions. Ces prix sont modérés et n'ont pas été augmentés, malgré la guerre et la hausse sur le fil de fer.

Vous avez sûrement rencontré dans la campagne vaudoise un citoyen à pied ou sur un char (jamais en automobile), vêtu d'une blouse gris bleue, sans faux-col, portant en bandoulière un cordeau auquel est suspendue une tresse de maille et au bras gauche un rouleau de fil de fer en manière de brassard.

Ce personnage est un *magnin*! La profession de *magnin* est héréditaire, mais si les fils sont dignes des pères, ils ne leur ressemblent pas, ils vont volontiers à bicyclette et portent veston et col droit.

Pour pratiquer la pose des fers et la rupture des incisives, le *magnin* se met à cheval sur le porc, lui passe dextrement son cordeau dans la gueule, ouvre celle-ci, tout en soulevant l'animal, de façon que les pattes de devant gigotent dans le vide et en cette posture opère librement.

De méchantes langues prétendent que les *magnins* ont tous les jambes en « manches de veste »; courbure des membres inférieurs acquise par l'habitude d'enfourcher les porcs,

mais c'est une pure calomnie, car on voit beaucoup de *magnins* qui ont les jambes très droites et beaucoup de gens qui ne sont pas *magnins* qui ont le malheur d'avoir des jambes très courbes.

Si vous avez eu la patience de lire les lignes ci-dessus, vous saurez exactement, si vous ne le saviez déjà, madame, ce qu'est un *magnin*, comment et pourquoi il opère, ainsi que le tarif de ses honoraires. MÉRINE.

Non, mon colonel. — Un lieutenant s'efforce de faire entrer dans les cerveaux de ses hommes une théorie, qui procure un doux sommeil à quelques-uns; survient le colonel, qui a remarqué les somnolents et en réveille un :

— Qu'est-ce que vient de vous dire votre lieutenant?

— ?...

— Vous n'avez pas compris ce que vous a dit votre lieutenant?

— Non, mon colonel.

Alors l'officier supérieur s'adresse au jeune officier.

— Lieutenant, celui qui explique quelque chose à ses subordonnés qui ne le comprennent pas est un imbécile! M'avez-vous compris?

— Non, mon colonel.

(Authentique)

UNE PREMIÈRE DESCENTE EN ITALIE

C'ÉTAIT en ce brûlant été de l'an 1895, dont certaines « bibliothèques de cave » ont conservé encore des témoins très précieux. Nous étions quatre, non pour nous battre, loin de là; quatre vieux amis pris subitement du désir de voir un coin de l'Italie, et d'y descendre en franchissant les Alpes, le bâton à la main, le sac-au dos et nous voilà, un beau samedi du mois d'août, montant, à la gare de Lausanne, dans le train du Valais. De ce canton, pour gagner la Lombardie, on a le choix entre de nombreux passages : col Ferret, Grand Saint-Bernard, vallée de Bagnes et col de Fenêtre, cols du Collon, du Théodule, du Monte-Moro, du Simplon, du Ritter, de l'Albrun, du Gries. Comme nous n'étions pas pressés, c'est ce dernier passage que nous adoptâmes, non sans pousser une pointe du côté de l'Eggishorn, affaire de revoir une vieille connaissance. On monte d'ailleurs à l'Eggishorn sans affronter plus de dangers qu'à la Tour de Gourze. Ce jour-là, il y avait sur cette cime un aimable Français qu'amusait fort la vue du petit lac glaciaire de Merjelen, avec la flotille de ses minuscules icebergs; il le comparait à une glace à la Chantilly.

De l'Eggishorn pour regagner le fond de la vallée du Rhône, à Fiesch, c'est un saut d'à peu près deux mille mètres. On peut l'exécuter à dos de mulet; mais, comme le sentier est bon et serpente en grande partie à l'ombre des mélèzes, il n'est pas désagréable d'y cheminer sur ses propres jambes. En revanche, on se trouvera mieux de prendre le train de la Furka

pour aller de Fiesch à Ulrichen, la grande route étant passablement monotone. Nous primes, nous, la diligence fédérale, car en ce temps-là la voie ferrée ne dépassait pas encore Brigue.

Ulrichen a joué un rôle glorieux dans les luttes des montagnards du Haut-Valais contre les Bernois. C'est un village pittoresque, aux chalets gardant dans toute sa pureté la rustique architecture du district de Conches. Nous y dînâmes en compagnie d'un curé loquace, dont je vois encore la bonne figure épanouie et le ventre proéminent. Son affabilité et sa parole colorée nous avaient littéralement conquis, lorsque, entre la poire et le fromage, tirant un livret de sa soutane, il nous offrit à brûle-pourpoint des billets de tombola au profit de la construction d'une nouvelle église. Il y eut un instant de gêne; puis le moins païen de nous quatre lui prit un billet, et ce fut tout. Muet de dépit, les lèvres pincées, le pauvre quêteur se retira en nous saluant froidement. Le lendemain, sur le glacier du Gries, il ne fit pas même mine de nous reconnaître. Décidément, il manquait un peu de philosophie.

Le glacier du Gries, où nous nous retrouvâmes après notre dîner à collecte, est à la frontière du Valais et de l'Italie. On y a une très belle vue sur les Alpes bernoises. Il offre cette particularité d'être plat comme une table à sa partie inférieure, où passe la piste du col, que jalonnent des perches fichées dans la glace. On le traverse là aussi commodément que la place de la Riponne, car en fait de crevasses il n'est sillonné que par de jolies petites rainures bleues où courent des filets d'eau et qu'un bambin de deux ans enjamberait sans effort. De son flanc on gagne des pentes gazonnées où le sentier est à peine marqué, mais qui sont mille fois plus douces au pied que les pierres trébuchantes des interminables moraines. Nous descendions allègrement la pelouse, quand, de derrière un bloc erratique, surgirent soudain, comme ces diabolotins comprimés dans des boîtes à attrapes, deux bonshommes au chapeau empenché et qui s'élançèrent au-devant de nous en s'écriant : *Tabacco? tabacco?* C'étaient, on le devine, des douaniers de Sa Majesté le roi d'Italie. Notre provision de veveys et de grandsons leur ayant paru raisonnable, ils nous laissèrent aller en nous souhaitant un bon voyage et s'embusquèrent de nouveau derrière leur rocher.

A quelques pas de là, nouvelle rencontre, plus agréable celle-ci. Trois ou quatre jeunes filles, jambes nues, gardaient des génisses en tricotant. Bien qu'italiennes, elles parlaient un dialecte allemand. C'étaient des descendantes des Valaisans qui conquièrent ce pays au 15^{me} siècle et le possédèrent assez longtemps. Leurs cheveux noués sur le front en tresses horizontales leur donnaient un singulier petit air bovin. Elles et les gabelous étaient les seuls êtres humains de ces parages solitaires et presque dépourvus d'habitations. Nous entrions dans le val Formazza, partie supérieure du val Antigorio, qui débouche dans la grande vallée d'Osola.

Jusqu'ici, à part le bleu intense du ciel, rien dans le paysage n'annonce des contrées méridionales. Pour avoir un avant-goût du Midi, il faut descendre dans l'Antigorio en prenant par la cascade de la Tosa. Cette chute passe pour la plus belle de l'Europe, après celle du Rhin. Elle tombe de deux cents mètres de hauteur, entre des forêts de mélèzes où ses blancs nuages d'écume font un effet merveilleux. Mais, après une longue journée de marche, quel enfer pour la plante des pieds que l'horrible pavé du raidillon qui la longe !

Du bas de la cascade, on atteint en deux petites heures, à travers une contrée verdoyante et fraîche, le village d'Andermatten ou d'Alla Chiesa. Toutes les bourgades de ce vallon portent un nom allemand et un nom italien. Par le genre de ses constructions, Alla Chiesa rappelle les villages haut-valaisans. Mais l'hôte de son unique petite auberge avait bien le type et la vivacité des races latines.

Sa femme, ses filles et la servante étant allées faner par la montagne, il remplissait seul la maison de sa personne sémillante, remuante et pétulante. Le mal était que lorsqu'on avait besoin de lui, jamais on ne le trouvait ; car il était à la fois caviste, sommelier, cuisinier, portier et valet de chambre. A voir tomber dans sa maison déserte quatre voyageurs à la fois, il semblait qu'il eût un peu perdu la tête. Le souper fut toute une affaire. Ces messieurs prendraient-ils du rostbeef, du pâté, du poulet, des truites de la Tosa ? Il se faisait fort de nous servir un repas d'ambassadeurs, car il avait traité l'évêque de Novare en personne, et monseigneur daigna louer son talent de maître queux. Ou bien ces messieurs se contenteraient-ils d'une *minestra* à la paysanne, de cervelle au beurre noir, de *gnocchi* aux tomates farcies ?

Vu l'embarras du choix, nous lui laissâmes carte blanche, à la condition qu'il nous apprêtât des mets du pays et que cela ne traînât pas trop, car nous avions l'estomac dans les talons. Que le lecteur nous pardonne ces menus détails gastronomiques, c'est par eux que nous fûmes initiés à certains traits du caractère italien.

Deux longues heures se passèrent ; il faisait nuit noire. Enfin, nous fûmes cérémonieusement introduits à la salle à manger, la *sala da pranzo*, dit notre hôte en se regorgeant. C'était une petite chambre de très modeste apparence, au plafond bleu de Prusse où volaient des hirondelles, et dont les parois représentaient en couleurs crues la cascade de la Tosa, vue d'en-bas, d'en-haut, de gauche et de droite. Sur la table, quatre chandelles, une par convive, faisaient reluire le vide des assiettes. Quant à l'aubergiste, il rayonnait dans un grasseux habit à queue de morue, endossé pour la circonstance.

— *Antispasto, signori?* nous demanda-t-il ; c'est-à-dire prenez-vous du hors-d'œuvre.

— Oui, oui, mais quel hors-d'œuvre ?

— *Sardelle con pomi d'oro.*

Va pour les *sardelle con pomi d'oro!*

Ce que c'était, nous n'en savions rien ; mais nous fûmes séduits par ces mots d'une si éclatante sonorité.

— *Subito, subito!* fit le maître de céans en pirouettant sur ses talons.

Et bientôt, sur une serviette bien blanche, en un plat orné de persil, l'hôte nous apporta avec majesté de ces sardines à l'huile qu'on trouve dans toutes les épiceries et qui nageaient dans un vague jus de tomates. Puis vint, comme plat de résistance, une montagnette de riz jauni au safran. Des pièces de fromages variés terminèrent le festin.

Mais le poulet, les *gnocchi*, le pâté, les truites de la Tosa, et le reste ? Tout cela n'existait que dans la trop fertile imagination de notre aubergiste. Vide était le garde-manger, et dans le vivier ne frétillait pas le moindre fretin. Ce qu'il nous en avait dit était pour nous convaincre de

la joie qu'il aurait ressentie à nous régaler s'il en avait eu les moyens. Que si pourtant ces messieurs voulaient l'honorer de leur présence deux ou trois jours encore, ils vivraient comme des rois !

Le bonhomme parlait avec une grâce, une mimique si enveloppante, que nous ne lui en voulûmes guère de nous avoir mis l'eau à la bouche. Et nous allâmes nous coucher en le priant de nous donner à déjeuner à six heures du matin.

— *Caffè? Cioccolata?* (du café? du chocolat?)

— *Caffè al letto!* répondit le plus italianisant d'entre nous, croyant dire « du café au lait ».

— *Davvero?* (tout de bon?) s'exclama l'hôte en manifestant le plus grand étonnement.

Nous apprîmes alors que pour « café au lait » on dit *caffè e latte* et qu'en demandant du *caffè al letto*, nous voulions bonnement qu'on nous portât le déjeuner au lit.

La salle aux peintures criardes dut résonner longtemps des éclats de rire qu'engendra la bévue du philologue de la bande.

(A suivre)

V. F.

LA ROUTINA

(Patois de Panex)

Dis bon paisan qu'avont praeu à mœudrè fasavot portà le satzon i mouelin per on âno que Djanet, le valotè, tsanpèvé devant lui.

On sa étai acouèlhai su le râté de la poura betiè; la granna d'on lau et 'na groche pierra por teni le balan de l'autro.

On dzor, Djanet ublhè de mouessi la pierra den le sa que l'acouè dinse su l'âno.

On enpartia de la granna va d'on lau, l'autra de l'autro, et le sa sè tint on ne pœu mi.

— Père, père, que crié, veni-vai vito avezâ!

Le père, qu'a cru que le sa s'airé dégrouechâ et que danave, u bin que l'âno avâi lequa et s'airé trossâ 'na piouta, arevè tot épouairia entervâ cen que lai avâi.

— Avezâ-vai, dit Djanet, l'è ublhâ de bouetâ la pierra, et le sa se tint tot parai!

Le père l'avezâ soce, solavè le sa, viré i tor de l'âno, et tot en sacosen la tète, dit :

— Djanet, lai a de la metzanthe enquie deden, sen cen le satzon rebatèrè tuis lou cou!... Ton pèregran bouetâvé la pierra, ton père assebin, e i l'entondzo de la rebouetâ de suite; s' te ne le fé pa, l'aré la fredaïne.

Et Djanet, quemèn son pèregran et son père, a rebouetâ la pierra den le sa.

Avezâ-vai, vezin et ami, se la routina ne fé pa soven portâ — de cé, de lé — 'na pierra dé troua!

DULEX-ANSERMOZ.

LES BAILLIS AU PAYS D'ENHAUT

Au commencement de l'an 1556, il fut question à Berne d'envoyer un bailli pour régir les quatre communes du bailliage de Gessenay (Gessenay, Rougemont, Château-d'Oex, Rossinières). Mais du Conseil des Deux-Cents personne n'osait entreprendre cette tâche, « non pas tant à cause de leur rusticité que principalement de l'idolâtrie du peuple ». Enfin Rodolphe de Graffenried se dévoua. « Ayant gouverné le peuple deux ans en douceur et patience, il fut rappelé à Berne à cause de la pesanteur de son corps ».

Les baillis prenaient habituellement possession de leur nouveau bailliage accompagnés d'une nombreuse suite de seigneurs et de gens de cheval ; il y avait présentation, discours, installation au château de Rougemont ; la même scène se répétait dans les autres communes du bailliage ; le souvenir s'en est conservé à Château d'Oex, où une maison des Quartiers possède encore la « chambre des baillis ».

La chronique dit peu de chose du caractère des seigneurs baillis ; sur la plupart d'entre eux elle est muette ; ils ne dépassaient la moyenne ni en bien, ni en mal ; le peuple pensait sans doute un peu comme ce bon La Fontaine :

Notre ennemi, c'est notre maître,
Je vous le dis en bon français.

Car ce n'était pas l'obéissance seule qu'on devait aux baillis ; chaque année des impôts indirects venaient encore peser sur le pays. Un compte de la commune de Château d'Oex de 1773 nous apprend que :

1° L'on donne annuellement à la dame baillive, lors de l'appréciation des focages¹ un louis d'or neuf, soit 40 florins ;

2° Outre cela, il y a le repas du nouvel-an, qui se monte ordinairement à une assez bonne somme ;

3° Les étrennes du nouvel-an au seigneur bailli ;

4° Une belle vache lors de son installation au bailliage ;

5° Les fromages que le conseil trouve à propos d'envoyer aux vieux seigneurs baillis à Berne.

Quand les pommes de terre furent introduites dans notre vallée, vers la fin du 18^{me} siècle, les baillis voulurent prélever la dîme sur ce nouveau produit du sol. Grande opposition à Rossinière, où les paysans s'en allèrent consulter leur vénérable pasteur, le doyen Henchoz pour savoir si le nouveau comestible était un légume. « Pas du tout, leur répondit le ministre, ce n'est pas un légume, c'est une solanée ». Et les paysans, forts de cette réponse, refusèrent obstinément de laisser dimer leurs pommes de terre. LL. EE. prirent fort mal cette plaisanterie et envoyèrent même le trop savant botaniste en prison.

LOUIS DIVORNE.

ROBINET FIT LA LESSIVE

(RONDE DE 1724)

ROBINET fit la lessive
Par un matin qu'il pleuvait ;
Il la coule, il la lave,
La porte même au séchoir.
Faites trétous pour vos femmes
Ainsi que fait Robinet.

Il revint à son ménage
Pour bercer l'enfant qui braie.

Un jour Robinet s'avise
Qu'il en avait par trop fait.

Il a pris une houssine,
Dessus sa femme frappait.

« Eh ! quoi, madame la bête,
» Serai-je toujours valet ?

» Eh ! quoi, madame la bête,
» Serai-je toujours valet ?
» Vraiment, je serai le maître
» Ou bien vous direz pourquoi. »
Faites trétous pour vos femmes
Ainsi que fait Robinet.

Le médecin au fusil. — Feu le professeur B. rencontrant à la gare centrale le docteur Z., qui avait un fusil, lui dit :

— Où allez-vous donc ?

— Voir un malade à Sugnens.

— Il paraît que vous avez peur de la malquer.

¹ Le focage (de focus, feu, foyer) était un impôt prélevé sur chaque maison ou frêle, c'est-à-dire sur toute toiture à deux pans où l'on faisait du feu. C'est afin de diminuer cet impôt en le répartissant sur plusieurs ménages que nos ancêtres avaient construit ces vastes maisons, beaucoup plus larges que hautes, où trois, quatre familles et même plus, trouvaient asile.